



LE GROUPE D'AMITIÉ FRANCE-MAROC DU SÉNAT : UNE PARTICIPATION ACTIVE AU RENFORCEMENT DES RELATIONS FRANCO-MAROCAINES

Bilan d'activités 2018-2020

Éditorial du Président M. Christian Cambon

La place essentielle du Maroc, les liens étroits qui l'unissent à la France et le vif intérêt que lui portent les Sénateurs font du groupe interparlementaire France-Maroc, que j'ai l'honneur de présider depuis 2008, l'un des plus prestigieux, des plus anciens et des plus importants groupes d'amitié du Sénat français.

Fort de 60 membres, issus de toutes les sensibilités, le groupe d'amitié France-Maroc répond à sa vocation première, définie au lendemain de la Seconde guerre mondiale, de resserrer les liens avec les Parlementaires marocains et de contribuer ainsi aux étroites relations politiques entre les deux pays.

Le Sénat et la Chambre des Conseillers du Maroc sont liés par un accord de coopération, signé en 1999 et renouvelé en 2015. Le Maroc est l'un des rares pays avec lesquels le Sénat entretient un dialogue institutionnel régulier au travers du Forum parlementaire franco-marocain, qui se réunit tous les deux ans, alternativement en France et au Maroc. La quatrième édition du Forum s'est ainsi tenue au Sénat en juin 2019.

Depuis quelques années, le groupe d'amitié s'est également assigné pour mission de promouvoir le bicamérisme, de développer la coopération décentralisée, de contribuer au renforcement de la présence économique de la France au Maroc et de favoriser les échanges culturels entre les deux pays.

À l'heure de renouveler le bureau du groupe d'amitié, il me semble légitime de vous rendre compte du travail que nous avons accompli ensemble depuis 2018 afin de porter au plus haut la relation interparlementaire. Je tiens à cet égard à remercier les membres du groupe d'amitié pour leur engagement et leur contribution en faveur de relations encore plus fortes entre nos deux pays liés par l'histoire et l'amitié, par-delà la Méditerranée.

Christian Cambon

I. – Accueils et visites

A - Déplacement du groupe d'amitié au Maroc (avril 2019)

Une délégation du groupe d'amitié s'est rendue au Maroc, du 14 au 18 avril 2019, à l'invitation de la Chambre des Conseillers du Maroc.

La délégation était composée de M. Christian Cambon, Président, de Mme Catherine Dumas, Mme Dominique Estrosi Sassone, Mme Corinne Féret, Vice-Présidentes, de M.° Hervé Marseille, Vice-Président, et de MM.° Jean-Noël Guérini et Jackie Pierre, Secrétaires du groupe d'amitié.

Deux thèmes avaient été choisis par les deux groupes d'amitié : le Sahara occidental et l'agriculture.

Ces deux thèmes sont intimement liés car le Sahara occidental est une des régions qui connaît les plus grandes évolutions économiques au Maroc grâce à une audacieuse politique de développement menée dans tous les domaines, que ce soit au niveau des infrastructures ou dans des secteurs comme l'agriculture.

Ce déplacement a donné lieu à la publication d'un rapport d'information au nom du groupe d'amitié.



*Autour de M. Christian Cambon,
les membres de la délégation du groupe d'amitié*

B - Accueil d'une délégation marocaine en France (avril 2018)

À l'invitation du groupe d'amitié, une délégation de la Chambre des Conseillers du Maroc s'est rendue en France du 17 au 21 avril 2018.

La délégation marocaine, conduite par M. Abdessamad Kayouh, Vice-Président et Président du groupe d'amitié Maroc-France de la Chambre des Conseillers du Maroc, était composée de parlementaires marocains de différentes sensibilités politiques.

S'inscrivant dans le prolongement des travaux engagés lors du précédent déplacement du groupe d'amitié France-Maroc du Sénat, le programme de la délégation marocaine a comporté plusieurs volets :

- environnemental, avec la visite de l'usine de traitement des eaux de Choisy-le-Roi ;
- économique, avec la visite du bassin Ouest du Grand Port de Marseille ;
- politique, avec une série d'entretiens institutionnels.



C - Échange avec le Ministre de l'Éducation du Maroc (13 novembre 2019)

Le groupe d'amitié a reçu au Sénat, le 13 novembre 2019, le ministre de l'Éducation nationale du Maroc, M. Saaid Amzazi.

Cette rencontre a été « l'occasion de conforter nos liens avec ce pays ami, notre meilleur allié au Maghreb. De nouveaux projets de coopération soutenus par le Sénat avec le Ministre, qui nous a présenté les enjeux de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur au Maroc, ainsi que la coopération avec la France dans ce domaine », a expliqué M. Christian Cambon.

La coopération en matière scolaire et universitaire entre la France et le Maroc constitue à cet égard un axe prioritaire des relations entre les deux pays.

En matière universitaire, les 38 000 étudiants marocains constituent le premier contingent d'étudiants étrangers en France et il existe de nombreux partenariats entre les établissements d'enseignement supérieur français et marocains.

On peut mentionner notamment un partenariat entre l'École d'architecture de l'Université de Rabat avec l'École d'architecture de Nancy, la création d'une École centrale à Casablanca, la création d'une faculté de médecine au sein de l'Université d'Agadir, ainsi que la création d'un établissement sur le modèle du Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) ou encore l'ouverture du campus ESSEC Afrique-Atlantique à Rabat en 2016.



D - Visite au Sénat de maires marocains (18 novembre 2019)

Une délégation d'une trentaine de maires marocains, conduite par M. Abdessamad Kayouh, Vice-Président de la Chambre des Conseillers du Maroc et Président du groupe d'amitié Maroc-France, a été accueillie au Palais du Luxembourg par M. Roger Karoutchi, Vice-Président du groupe d'amitié, le 18 novembre 2019.

Au cours d'un déjeuner de travail, les échanges ont porté notamment sur la place et le rôle des collectivités territoriales en France et au Maroc et l'intérêt de renforcer la coopération décentralisée et les relations entre les collectivités territoriales des deux pays.

E - Entretien avec le Ministre marocain chargé de la coopération (11 juin 2019)

Le 11 juin 2019, le Président du groupe d'amitié France-Maroc, M. Christian Cambon, a eu un entretien avec M. Mohcine Jazouli, Ministre marocain chargé de la coopération africaine, et l'Ambassadeur du Maroc en France, S.E. M. Chakib Benmoussa, pour évoquer ensemble les opportunités de coopération entre les entreprises françaises et marocaines en Afrique.

II. Les évènements au Sénat

A – Le Quatrième Forum parlementaire Franco-marocain au Sénat (12-14 décembre 2019)

Du 12 au 14 décembre 2019, s'est tenu à Paris le quatrième Forum parlementaire franco-marocain, qui rassemble les Présidents et des Parlementaires issus des assemblées des deux pays (Chambre des Représentants et Chambre des Conseillers, du côté marocain ; Assemblée nationale et Sénat, du côté français).

Le Forum, qui s'est déroulé successivement à l'Assemblée nationale et au Sénat, a démontré l'apport de la diplomatie parlementaire au partenariat d'exception entretenu entre la France et le Maroc.

« *Le Forum est l'un des vecteurs les plus aboutis du dialogue parlementaire entre les deux rives de la Méditerranée. Il contribue, de façon plus large, au rapprochement entre l'Europe et l'Afrique* », ont estimé les Parlementaires français et marocains.

Les participants au Forum ont affirmé leur volonté de promouvoir le parlementarisme, ainsi que des systèmes politiques reposant sur l'élection de représentants du peuple par des processus libres, ouverts et transparents, et sur le respect des droits de l'Homme.

Voyant dans la paix et la sécurité un pilier essentiel du partenariat entre la France et le Maroc, ainsi qu'entre l'Europe et l'Afrique, ils ont lancé un appel à un engagement renforcé des pays africains comme des pays de l'Union européenne dans la lutte contre le terrorisme, en particulier aux côtés des pays du G5 Sahel.

Ils ont également souligné les complémentarités de la France et du Maroc en faveur du développement et ont appelé de leurs vœux la mise en place d'un agenda commun à travers un programme ambitieux de coopération Nord-Sud-Sud.



Rappelant leur attachement au bicamérisme, ils ont affirmé le rôle crucial des collectivités locales et de la coopération décentralisée pour favoriser un équilibre entre les territoires.

Les délégations marocaine et française ont décidé d'assurer le suivi de leurs travaux lors du prochain Forum parlementaire franco-marocain, qui se tiendra au Maroc en 2021.

Une déclaration finale du Parlement marocain et du Parlement français a été adoptée à l'issue du Forum. Une synthèse des échanges a été publiée sous la forme d'une note d'information.

B - Le Maroc invité de la XX^e réunion de l'Association des Sénats d'Europe (Sénat - 14-15 juin 2019)

Le Maroc a été l'invité exceptionnel de la XX^e session de l'Association des Sénats d'Europe (ASE), qui s'est tenue au Sénat les 14 et 15 juin 2019.

L'Association des Sénats d'Europe, créée en 2000 par le Président Christian Poncelet, a pour vocation de promouvoir le bicaméralisme.

Elle réunit, au moins une fois par an, les Présidents des Chambres hautes d'Allemagne, d'Autriche, de Belgique, de Bosnie Herzégovine, d'Espagne, d'Irlande, d'Italie, du Luxembourg, des Pays-Bas, de Pologne, de la République tchèque, de Roumanie, du Royaume Uni, de Russie et de Suisse.

À l'initiative du Président du Sénat, M. Gérard Larcher, cette XX^e session était placée à titre exceptionnel sous le signe du dialogue euro-africain. Avaient été invitées des délégations venues des Chambres hautes d'Algérie, du Cameroun, de Côte-d'Ivoire, du Gabon, du Kenya, du Maroc et de la République du Congo.

Le Maroc était représenté par une délégation conduite par M. Abdessamad Kayouh, Vice-Président et Président du groupe d'amitié Maroc-France de la Chambre des Conseillers du Maroc.



Les Présidents et Vice-Présidents des Sénats d'Europe et d'Afrique

Au cours de cette session, les Présidents des délégations ont notamment :

- souligné l'importance de la relation partenariale entre l'Europe et l'Afrique sous la forme d'une coopération en matière d'économie, de commerce et d'investissement au service d'un développement durable, humain et inclusif visant également à assurer la paix, la sécurité, la stabilité et la démocratie sur les deux continents ;
- estimé que cette relation nécessitait un dialogue politique euro-africain nourri doublé d'échanges techniques approfondis au service d'une gouvernance responsable, tant sont communs les défis que doivent relever les pays de chacun de ces deux continents ;
- réaffirmé l'importance d'une approche globale de la gestion des crises, apportant des réponses politiques, économiques et sociales, facteurs d'une paix durable ;
- encouragé l'engagement mutuel des secondes Chambres d'Europe et d'Afrique dans le volet parlementaire d'un dialogue politique sous des formes à la fois multilatérales, régionales et bilatérales, grâce notamment aux groupes d'amitié ;
- réaffirmé leur engagement à raffermir la francophonie, dans le respect du multilinguisme, comme vecteur d'intégration et de croissance ;
- souligné le rôle essentiel de la coopération interparlementaire et de la coopération décentralisée, qui permettent des échanges fructueux de bonnes pratiques.

C - Semaine de la gastronomie marocaine au Sénat (12-13 novembre 2019)

À l'initiative de M. Christian Cambon, Président, et de Mme Catherine Dumas, Vice-Présidente du groupe d'amitié, et avec le soutien de l'Ambassade du Maroc et de l'Office national marocain du tourisme, une semaine de la gastronomie marocaine a été organisée au Sénat, les 12 et 13 novembre 2019. Des plats traditionnels marocains ont été proposés au restaurant des Sénateurs et au restaurant du personnel, ainsi que du thé marocain et de la citronnade, avec un accompagnement musical. Cette manifestation a permis de mettre en valeur la gastronomie marocaine – qui fait partie intégrante du patrimoine culturel marocain – et la gastronomie française – reconnue depuis 2010 par l'UNESCO comme un élément du patrimoine culturel immatériel de l'Humanité – et de contribuer ainsi au renforcement des liens entre les deux pays.



Mme Fettah Alaoui, Ministre marocaine du tourisme, Mme Sophie Cluzel, Ministre, et le Président, M. Christian Cambon

Une réception a été organisée à l'occasion de cet événement, le 12 novembre 2019, par le groupe d'amitié France-Maroc du Sénat dans le salon des Chartreux, pour l'ensemble des Sénateurs, en présence de S.E. M. Chakib Benmoussa, Ambassadeur du Maroc en France, du Directeur de l'Office national du tourisme et de nombreuses personnalités marocaines et françaises impliquées dans les relations entre les deux pays, dont Mme Fettah Alaoui, Ministre du tourisme du Maroc, et Mme Sophie Cluzel, Ministre en charge des personnes handicapées.



Les chefs, Guillaume Gomez et Rachid Agouray, avec M. Christian Cambon, Président, et Mme Catherine Dumas, Vice-Présidente du groupe d'amitié

Lors de cette réception, M. Christian Cambon a salué la contribution des chefs – M. Guillaume Gomez, chef des cuisines du Palais de l'Élysée, et M. Rachid Agouray, sous-chef exécutif en charge de la cuisine marocaine à l'Hôtel La Mamounia de Marrakech – pour la mise en valeur de la gastronomie des deux pays, et leur a remis une médaille du Sénat.

« L'objectif de cette manifestation était de mettre en valeur la gastronomie marocaine qui fait partie intégrante du patrimoine culturel marocain. Nous souhaitons ainsi contribuer au renforcement des liens entre la France et le Maroc », a indiqué M. Christian Cambon.

III. Les entretiens diplomatiques

A - Déplacement au Maroc avec le Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, M. Jean-Yves Le Drian (9 novembre 2020)

Après Le Caire, M. Christian Cambon s'est rendu le 9 novembre 2020 avec le Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, M. Jean-Yves Le Drian, à Rabat pour lever les malentendus qui ont pu naître à la suite de l'affaire des caricatures. MM. Cambon et Le Drian ont rencontré M. Nasser Bourita, Ministre des Affaires étrangères du Maroc, puis ont été accueillis par les Présidents des deux chambres du Parlement marocain. « *La France respecte l'Islam, l'une des trois religions du Livre, mais elle se bat contre les extrémistes qui utilisent abusivement la religion pour commettre leurs crimes. Les relations exceptionnellement chaleureuses que nous entretenons avec le Maroc ne doivent pas en subir les conséquences* » a indiqué M. Christian Cambon à cette occasion.



MM. Jean-Yves Le Drian, Nasser Bourita et Christian Cambon à Rabat

B - Entretien du 13 juillet 2020

Le Président, M. Christian Cambon, a reçu S.E. M. Chakib Benmoussa, Ambassadeur du Maroc à Paris. L'entretien a porté sur la situation sanitaire au Maroc et les initiatives pour relancer la coopération et les liens d'amitié entre les deux pays.



C - Réunion du 13 novembre 2019

Un déjeuner a été organisé le 13 novembre 2019, au Sénat, avec les membres du groupe d'amitié, en présence de S.E. M. Chakib

Benmoussa, Ambassadeur du Maroc en France. Les échanges ont porté sur la situation au Maroc, et sur l'état et les perspectives de la relation bilatérale franco-marocaine.

D - Entretien du 28 août 2019

Le Président, M. Christian Cambon, a reçu au Sénat Mme Hélène Le Gal, nouvelle Ambassadrice de France au Maroc, afin de faire le point sur l'état de la relation bilatérale franco-marocaine et l'actualité politique et géopolitique du Maroc.



E - Rencontre-débat du 13 mars 2019

Une rencontre-débat a été organisée, le 13 mars 2019, avec les membres du groupe, à l'Ambassade du Maroc sur le thème : « *Vers un développement plus équilibré des territoires : le rôle des grands centres urbains – Regards croisés France-Maroc* ».

F - Entretien du 13 février 2019

Un entretien a été organisé le 13 février 2019, pour les membres du groupe d'amitié, avec S.E. M. Chakib Benmoussa, Ambassadeur de Sa Majesté le Roi du Maroc en France.

G - Dîner du 6 février 2018

Un dîner a été organisé le 6 février 2018 à l'Ambassade du Maroc, à l'invitation de S.E. M. Chakib Benmoussa, Ambassadeur de Sa Majesté le Roi du Maroc en France.

IV. Les autres activités

A - Le jumelage européen avec la Chambre des Conseillers du Maroc (2021-2022)

Le Sénat a remporté l'appel d'offres de l'Union européenne en vue du jumelage institutionnel avec la Chambre des Conseillers du Maroc. Ce jumelage européen, d'une durée de 18 mois et doté d'un budget de 800 000 euros, vise à renforcer les capacités de la Chambre des Conseillers du Maroc en matière de législation et de contrôle, ainsi que sur les aspects administratifs. Ce jumelage permettra de développer la coopération entre les deux assemblées, liées par un accord de coopération signé par leur Président en 1999 et renouvelé en 2015.

B - Dialogue interlibyen (7 octobre 2020)

Dans un communiqué de presse, le Président Christian Cambon s'est félicité, de la relance du dialogue interlibyen mené à l'initiative du Maroc, « *d'autant plus remarquable, que les négociations se déroulent au niveau parlementaire, illustrant ainsi le rôle utile que peut jouer la diplomatie parlementaire* ».

C - Sahara occidental (27 novembre 2020)

Le Président Christian Cambon a exprimé, dans un communiqué, son soutien à l'initiative du Maroc visant à rétablir la libre circulation des biens et des personnes à Guerguerat. Il a rappelé son attachement au cessez-le-feu et appelé à une relance du processus politique, sous l'égide des Nations unies.

D - Conférence de presse en vue du Festival de Fès

La conférence de presse d'annonce du festival de musiques sacrées de Fès s'est tenue au Sénat le 17 mars 2018.

E - Accueil au Sénat de lauréates marocaines d'un concours d'éloquence

Le 10 juillet 2019, deux jeunes filles marocaines lauréates d'un concours de joutes oratoires et leur professeure, ont été accueillies au Sénat, à la demande de l'Ambassade de France au Maroc.

F - Mission de solidarité au Maroc

Le Président Christian Cambon a effectué, le 2 mars 2019, une mission de coopération au Nord du Maroc, où il a été accueilli par M. Ilyas en Omari, Président de la région de Tanger. Pour l'accès à l'eau potable, le Syndicat des eaux d'Île-de-France (SEDIF) a déjà réalisé des adductions d'eau pour faciliter la vie quotidienne des populations à Aïn Sfa à proximité de l'Algérie. La coopération va maintenant s'intensifier avec Tanger et sa région.



V. Travaux parlementaires

« *Quatrième forum parlementaire franco-marocain – France et Maroc : partenaires pour la paix et la sécurité en Afrique* », [compte rendu n° CR 2019-22 du IV^e forum parlementaire franco-marocain](#) qui s'est tenu à Paris du 12 au 15 décembre 2019.

« *Troisième forum parlementaire franco-marocain – Partenariat Maroc-France : perspectives africaines* », [compte rendu n° CR 2018-10 du déplacement à Rabat](#).

« *Maroc 1999-2019 : vingt ans de modernisation* », [rapport n° GA n° 155 du 14 mai 2019](#) faisant suite au déplacement au Maroc, du 14 au 18 avril 2019.

« *France-Maroc : des relations inter-parlementaires fortes et porteuses d'avenir* », [rapport n° GA n° 2018-01](#), à la suite de l'accueil d'une délégation de la Chambre des conseillers du Maroc du 17 au 21 avril 2018.

À la demande du Président M. Christian Cambon, une étude internationale a été réalisée en juin 2020 par la Direction des relations internationales et du protocole du Sénat sur la situation sanitaire et les mesures prises par le Royaume pour lutter contre la pandémie liée à la Covid 19 (NI 2020-08).

Composition du groupe d'amitié France Maroc du Sénat 2017-2020



M. Christian Cambon

Président du groupe d'amitié France-Maroc - Sénateur du Val-de-Marne - (Les Républicains)

M. David Assouline (SER), M. Julien Bargeton (RDPI), M. Ronan Dantec (GEST), Mme Catherine Dumas (LR),
Mme Dominique Estrosi-Sassone (LR), Mme Corinne Féret (SER), M. Roger Karoutchi (LR),
M. Hervé Marseille (UC), Mme Catherine Morin-Desailly (UC)

Vice-Présidents

M. Christophe-André Frassa (LR), M. Jean-Noël Guérini (RDSE), M. Jean-Louis Lagourgue (INDEP),
M. Michel Laugier (UC), M. Jackie Pierre (LR), M. Simon Sutour (SER)

Secrétaires

Composition du groupe d'amitié : http://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_598.html